



## Municipalité de Duhamel

1890, rue Principale  
Duhamel (Québec) J0V 1G0

Le 6 septembre 2024

Monsieur David Pharand, maire  
Madame Marie-Céline Hébert, conseillère  
Madame Denise Corneau, conseillère  
Monsieur Raymond Bisson, conseiller  
Monsieur Michel Longtin, conseiller  
Monsieur Gilles Payer, conseiller  
Monsieur Noël Picard, conseiller

**Objet : Convocation à une séance extraordinaire**

Madame,  
Messieurs,

Vous êtes, par la présente, convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra le **mardi le 10 septembre à 15h30**, à la salle de conférence du **1890 rue Principale**.

Lors de cette rencontre, il sera pris en considération les points suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion – règlement 2024-08-01 établissant les modalités de publication des avis publics de la municipalité de Duhamel
4. Adoption du règlement de concordance 2024-05 modifiant le règlement 2023-04 relatif au zonage afin d'inclure des dérogations pour la reconstruction du chemin du Lac-Gagnon Ouest
5. Adoption du règlement de concordance 2024-06 modifiant le règlement no. 2023-04 relatif au zonage afin d'inclure une exception à l'article 57 sur l'usage et construction temporaires autorisés dans toutes les zones, ajouter l'essence d'arbre envahissante et libellé la disposition relative à la largeur maximale de l'emprise d'un chemin forestier
6. Adoption du règlement de concordance 2024-07 modifiant le règlement 2023-03 sur les permis et certificats afin d'ajouter une exemption à l'application de la condition d'émission d'un permis de construction.
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir mes salutations les meilleures.

Liette Quenneville  
Directrice générale